

LÉVIS INFOS



Concours de maisons et de jardins fleuris

Les beaux jours arrivent!!! La commune invite tous les lévisiens à embellir jardins et maisons. Les plus belles réalisations seront récompensées par un jury composé des membres de la commission culture animation qui sillonnera la commune du 1er juin au 14 juillet. Les lauréats des prix du plus beau jardin et de la plus belle façade (mur de clôture, façade, balcon) seront récompensés le 19 septembre 2009, jour de la fête de Lévis. Règlement disponible en mairie et sur le site internet de la commune à compter du 25 mai.

Impôt sur le revenu 2009 :

La date limite de dépôt de la déclaration « papier » est fixée au vendredi 29 mai à minuit. Ceux qui choisissent de déclarer leurs revenus sur « www.impots.gouv.fr » pourront le faire jusqu'au jeudi 18 juin à minuit (zone C).

Elections européennes

Le 7 juin salle communale de Girouard

Pourquoi voter ? Les élections européennes de juin 2009 offrent aux citoyens européens l'occasion de désigner directement les représentants qui agiront en leur nom pendant 5 ans, au Parlement européen.

Les votes du Parlement portent sur des directives et des règlements ayant un impact qui peut être important sur la vie quotidienne des citoyens. Les textes étudiés relèvent essentiellement des domaines de l'environnement et de la protection des consommateurs, du marché intérieur et de la politique des transports.

Un enjeu à ne pas sous-estimer. La législation européenne étant transposée dans les Etats membres, elle a donc une influence directe sur la législation nationale. Des études ont montré la faiblesse de la représentation française au Parlement européen. Les élections européennes de juin 2009 fournissent l'occasion de corriger cette anomalie et de choisir des élus qui pourront renforcer l'influence française au niveau communautaire.

Un suffrage universel direct

Depuis 1979, date des premières élections européennes, les députés sont élus, dans chaque Etat membre, au suffrage universel. Depuis 1999, l'élection se déroule selon le système de la représentation proportionnelle qui voit chaque parti présenter une liste de candidats aux électeurs. En France les députés sont élus selon le système des listes bloquées avec 5% minimum des suffrages exprimés dans la circonscription.

Chaque nouvelle élection donne lieu à un renouvellement important de l'hémicycle européen.

A savoir

En Belgique, Chypre, Grèce et Luxembourg, le vote est obligatoire. Six Etats membres se prononceront sur d'autres enjeux le même jour que les élections européennes

Mesdames, Messieurs,

Réforme des collectivités territoriales, projet de Grand Paris, regroupements intercommunaux, Opération d'Intérêt National Massy-Saclay-Versailles-Saint-Quentin, extension du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse constituent autant de projets et réformes en cours qui modifieront profondément notre environnement institutionnel et la gouvernance locale. Dans ce contexte mouvant, les récentes décisions relatives à l'avenir du Parc naturel régional ne peuvent que nous réjouir. D'une part, l'Etat vient d'émettre un avis défavorable quant à la volonté du Conseil régional d'étendre à 14 nouvelles communes le périmètre du PNR. D'autre part, l'avant-projet de charte, qui déterminera les perspectives de développement de notre commune pour les 12 prochaines années et dans lequel nous nous sommes fortement impliqués au cours des derniers mois vient d'être approuvé. Parfaitement en phase avec notre Plan Local d'Urbanisme, la charte et le futur plan de parc garantiront un développement modéré et équilibré de notre territoire, avec une priorité donnée à la préservation et la valorisation de nos espaces naturels et de notre cadre bâti.

Ce début d'année a été également fortement consacré à la définition de nos prévisions budgétaires. Dans un contexte d'incertitude quant aux modalités de compensation de la taxe professionnelle dont la disparition est annoncée pour 2010, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité cette année encore de ne pas augmenter les taux des 4 taxes directes locales. Ces dernières demeurent du reste modérées en comparaison des moyennes nationales : taxe d'habitation 7,81% contre 14,57%, taxe foncière sur le bâti 9,84% contre 18,74%, taxe foncière sur le non bâti 56,98% contre 44,81% et taxe professionnelle 11,42% contre 15,87%. Cette décision représente un choix raisonné à l'issue d'arbitrages budgétaires réalisés à partir de 3 grandes options : maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement, augmentation des dépenses d'investissement et absence de recours à l'emprunt.

Vous en souhaitant bonne lecture,

Votre maire, Anne GRIGNON

Le lévisien du mois : Thierry GUILBERT

Certains ont peut-être déjà remarqué qu'une maison en bois se construisait rue de la Gripière. Nous rencontrons ce mois-ci son propriétaire, Thierry Guilbert, qui est également Lauréat du concours Fedei* organisé par le Conseil Général pour cette réalisation.



Construire sa maison, c'était un rêve depuis longtemps pour vous ?

Non pas vraiment ! A l'origine, nous voulions ma femme et moi acheter une maison mais compte tenu des prix, nous y avons renoncé. Nous avons alors prospecté des terrains. Nous allions abandonner quand un ami m'a parlé de ce terrain sur Lévis. Le coup de cœur, l'orientation était parfaite, nous avons signé le lendemain de la visite. Je suis originaire de Voisins le Bretonneux et mes terrains de jeux, quand j'étais petit, c'était la Vallée de Chevreuse et sa forêt. Je suis donc vraiment heureux d'avoir pu m'installer ici.

A partir du moment où la décision de bâtir était prise, l'auto construction était une évidence pour moi et le projet s'est orienté très naturellement vers une maison écologique.

Vous avez vraiment tout fait vous-même ?

Oui. C'est cela être auto constructeur et pas seulement poser 3 prises électriques. L'aventure a commencé par l'établissement des plans avec un logiciel acheté dans le commerce. La seule chose que j'ai déléguée est le terrassement.

Je ne voulais pas non plus à l'origine, réaliser les fondations car la structure de la maison dépend de celles-ci et comme je n'avais aucune compétence j'hésitais. Après les conseils avisés de mon terrassier, je me suis néanmoins lancé et je les ai construites.

Comment peut-on se lancer dans un tel projet sans être du métier ?

Nous avons dans la famille un vrai amour du bois. J'ai un grand-père, compagnon Charpentier et mon père, ingénieur, a toujours travaillé le bois. Le reste, je l'ai appris sur le tas en bricolant chez les copains. Pour la



petite histoire, j'ai même acheté « L'électricité pour les Nuls ».

Votre maison est une construction Basse Consommation, qu'est-ce que cela signifie exactement ?

Différents critères interviennent :

- 1 L'orientation : un maximum d'ouverture au Sud ;
- 2 L'isolation : Triple vitrage sur tous les ouvrants et une épais-

seur d'isolation hors norme. 38cm au niveau du toit et 28 cm dans les murs, ce qui 3 fois la norme.

L'isolation des murs extérieurs est constituée de laine de bois et des murs intérieurs, de laine de chanvre (très bonne isolation phonique).

3 Etanchéité à l'air grâce au Pare vapeur

4 Combat des ruptures des ponts thermiques : grâce à la pose d'une dalle en bois et non en béton, ce qui reste très novateur en France.

5 Chauffage couplé avec une ventilation double flux: aucun radiateur n'a été installé dans notre maison, nous avons une cheminée à foyer fermé et un puits canadien qui permettra de chauffer toute les pièces

6 Récupération de l'eau de pluie (cuve de 7500l) pour alimenter les toilettes, la machine à laver, l'arrosage du jardin, lavage des voitures..

Je suis allé plus loin encore dans ma démarche écologique, en utilisant des peintures avec un très faible niveau de COV ** et en installant des gaines anti-champs électromagnétiques dans les chambres.

Vous avez même créé un blog qui relate les étapes de votre projet et qui donne pleins de conseils pratiques et des liens pour les auto constructeurs, est-ce une démarche militante ?

Non, pas du tout. Lorsque j'ai commencé à regarder sur Internet je n'ai pas toujours trouvé de renseignements pertinents et pas en tout cas d'informations issues de l'expérience réelle. C'est tout naturellement que j'ai créé mon propre site pour aider les autres entrepreneurs.

Tout le monde peut construire sa maison ?

Je suis convaincu qu'il faut avoir un bagage technique et être bricoleur dans l'âme. Auto construire, ce n'est pas une douce utopie, il faut au contraire avoir les pieds sur terre, et ne pas sous-estimer le temps nécessaire. Nous avons débuté les travaux en avril 2008 et depuis j'y travaille à raison de 15 jours par mois avec à chaque fois 1 ou 2 copains. C'est donc un énorme investissement personnel. Mais au bout du compte, c'est une grande satisfaction personnelle.

Retrouver Thierry Guilbert sur son site en tapant houseco78 sur un moteur de recherche.

* Fonds éco-départemental environnement et innovation. Dispositif soutenant les innovations s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

** COV : composés organiques volatiles

Budgets 2009

Budgets Primitifs Commune 2009

Vote par le Conseil Municipal, le jeudi 05 mars 2009, le Budget Primitif 2009 de la commune s'inscrit dans la continuité des budgets précédents. Maîtrise des dépenses de fonctionnement (charges de personnel, charges de gestion courante) associées à des investissements importants mais compatibles avec les finances de la commune.

Pas d'augmentation des impôts cette année encore.

Les dépenses du budget de fonctionnement 2009 demeurent à montants constants ; le bon résultat reporté de 2008 nous permet de basculer un virement plus important de la section de fonctionnement vers la section d'investissement soit 550 000 €.

Le budget d'investissement 2009 est en augmentation.

Projets votés :

- Mise en conformité électrique de tous les bâtiments publics
 - Ravalement de toutes les façades de l'Eglise
 - Ravalement des façades & fin du remplacement des fenêtres de la Mairie
 - Construction d'un préau & d'une classe maternelle à l'école des Sources
 - Création du nouveau site internet communal
 - Travaux de sécurité de voiries (tronçon Essarts-Yvette, route de Maison Blanche & entrée de Girouard)
 - Restauration sente du Moulin Neuf
 - Diverses réfections de voiries communales
 - Mise en sécurité des abords entrée école – parvis CPY
- Pour réaliser cet ambitieux programme d'investissement, aucun emprunt n'est contracté.
- Pour plus d'informations, consultez le site de la commune.



Inscription à l'école maternelle

Vous pouvez inscrire votre enfant en petite section à l'école maternelle s'il est né en 2006. Vous devez procéder à l'inscription au plus tard au mois de juin.

Pour toute information, s'adresser en mairie.

Vacances d'été

Les dates de vacances d'été 2009 sont fixées du jeudi 2 juillet après la classe au mercredi 2 septembre.

Les Petits Câlines

Vacances d'été

Le Centre sera ouvert du vendredi 3 juillet au vendredi 17 juillet inclus, puis du lundi 17 août au mercredi 2 septembre inclus. Une nouveauté pour l'année 2009 : Le centre accueillera les préadolescents (10/13 ans)

Renseignements, inscriptions, programmes : Caroline RIMBAULT, directrice de l'Accueil de Loisirs des 3/13 ans (01.34.61.88.12, 06.32.54.82.05).

Tri sélectif au Centre de Loisirs

Mercredi 21 janvier, les enfants inscrits au Centre de Loisirs le mercredi (3 à 10 ans) ont reçu Emilie et Denis, ambassadeurs du tri au SICTOM de Rambouillet, en présence d'Elena, animatrice du Parc Naturel de Chevreuse. Ils nous ont appris à trier les déchets, et pourquoi le faire : éviter le gaspillage, arrêter les décharges. Nous recyclons les papiers, cartons, bouteilles en plastique et métaux en les jetant dans le bac BLEU.

- avec 27 bouteilles transparentes, on peut faire un pull en matière « polaire »
- avec 19 000 boîtes de conserves, on peut fabriquer une automobile ;
- avec du papier ou du carton, on refait du papier ou du carton recyclés.

Le verre est jeté dans le bac VERT. Il peut être recyclé à l'infini. En déposant d'autres matières recyclables dans les déchetteries, nous contribuons à respecter notre planète (déchets verts, gravats, piles, bois, électroménager, ferraille ...).

Visite du Centre de tri



Participez à l'évolution du site internet de la commune

Le nouveau site de la commune sera opérationnel au 4ème trimestre 2009. Il offrira une interface, une navigation, une interactivité qui devraient répondre aux attentes des lévisiens. Une consultation va être lancée dans les prochains jours pour retenir un prestataire.

Peut-être que certains d'entre-vous de part leur compétence, leur intérêt ou leur désir de contribuer à la vie communale seraient intéressés à participer à une expérience qui pourrait être enrichissante pour tous. Si tel était le cas faites vous connaître auprès de l'équipe de la ComInfo (tel : 06 16 31 02 91 ou en mairie au 01 34 61 82 05)



Mercredi 4 février, nous avons retrouvé nos animateurs qui nous ont fait visiter l'usine de tri des déchets à Rambouillet. Nous avons visionné des films qui nous ont expliqué comment tout cela fonctionne.

Puis, avec Elena, nous avons mis en place nos propres bacs sélectifs dans la salle du Centre de Loisirs, avec panneaux explicatifs pour les enfants et aussi les adultes.

Premiers recyclages aux petits Câlines

Mercredi 10 mars, avec Denis et Emilie, nous avons fabriqué des instruments de musique en matériaux recyclables, exposés dans le Centre commercial

du Bel Air à Rambouillet du 1er au 4 avril (trompette en bouteille plastique, tambour en carton, flûtes à bec et bâtons de pluie en rouleau cartonnés).



SYRYAE

Remplacement des branchements d'eau en plomb sur Lévis

Le SYRYAE a en charge les ouvrages et canalisations de production, de stockage et de distribution de l'eau potable. L'évolution des normes de qualité de l'eau potable conduit à la suppression de la partie publique des branchements jusqu'au compteur d'eau des usagers, avant fin 2013. Le SYRYAE a décidé d'engager ces travaux dès l'été 2009. Ils se termineront fin 2010. Les travaux, attribués à la SAUR, se feront rue par rue. Ils ne seront pas facturés aux 130 administrés concernés. Nos vous informerons du déroulement des travaux et des mesures qui seront prises pour limiter les éventuelles difficultés de circulation sur la commune.

Résumé des réunions du conseil municipal

Conseil municipal du 5 mars 2009

Modification du tableau des emplois

Suppression, à compter du 1er avril 2009, d'un emploi d'adjoint technique territorial de 2ème classe à temps complet, et création d'un emploi d'adjoint technique territorial de 1ère classe à temps complet.

Ravalement des façades de l'église

Le maire est autorisé à signer le marché de travaux relatif au ravalement des façades de l'Eglise avec l'entreprise les Maçons du Manoir pour un montant de 74 047 euros HT soit 88 560,21 euros TTC,

Réfection du mur d'enceinte de l'église

Le programme de travaux de réfection d'une partie du mur d'enceinte de l'Eglise qui s'élève à 5 997,58 euros HT soit 7 173,11 euros TTC est approuvé. Le conseil sollicite du Parc nature régional de la Haute Vallée de Chevreuse une subvention au taux maximum.

Sente du Moulin Neuf

Le programme de travaux d'aménagement de la sente du Moulin Neuf qui s'élève à 17 687,50 euros HT soit 21 154,25 euros TTC fera l'objet d'une demande de subvention du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Ecole des Sources

Il a été décidé de mettre en œuvre la préparation d'un dossier de demande de subvention au titre du programme exceptionnel 2007/2008/2009 pour les équipements scolaires associant la Commune et le Département des Yvelines.

Le programme de travaux qui s'élève à 485 235 euros HT vise la création d'un préau en primaire et la reconstruction d'une classe maternelle et des travaux de mise aux normes handicapés. Il fera l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France.

Compte gestion « commune » 2008

Le compte de gestion de l'exercice 2008 du budget principal de la commune est approuvé à l'unanimité.

Compte administratif « commune » 2008

La section de fonctionnement présente un excédent de 510 067,49 €. La section d'investissement présente un déficit de 105 247,72 €. Le résultat du compte administratif s'élève à 404 819,77 €.

Affectation du résultat « commune »

Le conseil décide d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement 2008 au financement du déficit d'investissement de l'exercice 2008 soit 105 247,72 € qui est repris en section d'investissement du budget primitif 2009. Le reste de l'excédent de fonctionnement 2008, soit 404 819,77 €, est porté à la section de fonctionnement du budget primitif 2009.

Compte de gestion « assainissement » 2008

Le compte de gestion de l'exercice 2008 est approuvé.

Compte administratif « assainissement » 2008

Il présente un excédent d'exploitation de 112 444,87 €. Le résultat cumulé d'investissement est de 111 619,38 €, ce qui porte le résultat

du compte administratif à 224 064,25 €.

Affectation du résultat « assainissement »

La totalité de l'excédent d'exploitation 2008 (112 444,87 €) est affecté à la section d'exploitation du budget primitif assainissement 2009. L'excédent d'investissement 2008 (57 610,36 €) est reporté à la section d'investissement du budget primitif assainissement 2009.

Subventions aux associations

Le conseil approuve les subventions aux associations.

Taxes communales 2009

Le conseil décide de ne pas augmenter le taux des quatre taxes communales.

Budget primitif « commune » 2009

Le budget primitif 2009 est adopté.

Budget primitif « assainissement » 2009

Est adopté.

Dispositif de relance de l'économie

A l'unanimité le Conseil Municipal autorise le maire à conclure avec le représentant de l'Etat la convention par laquelle la commune s'engage

La Récré

Si la Récré a définitivement franchi un pas vers la modernité avec la soirée WII organisée le 28 mars dernier, que les amateurs de festivités plus classiques se rassurent : le loto, le carnaval et la fête de l'école ont encore de beaux jours devant eux ! Cette soirée WII fut cependant un grand succès, et nous promettons aux adultes présents de les laisser jouer la prochaine fois !

Merci à tous les personnes qui ont prêté du matériel, mis en place les consoles, les écrans, les vidéo-projecteurs, et aidé au déroulement de la soirée...

La représentation de l'atelier théâtre ados (mercredi 10 juin) et la fête de l'école (samedi 27 juin) avec spectacle, barbecues midi et soir, musique et danse sont au programme en cette fin d'année. Détails à venir dans vos boîtes aux lettres !

Les Cafés littéraires « d'un village pour y vivre »

La série des cafés littéraires organisée par l'association « Un village pour y vivre » continue à Lévis.

Après les rencontres du 25 avril, et du 16 mai, nous vous proposons un rendez-vous spécifique le **samedi 6 juin** pour rencontrer Patricia Wolff, auteur notamment des trois tomes concernant Lona.

Lona est une série de romans présentant les aventures d'une petite collégienne à la frontière de l'Histoire et des légendes, et de la magie et des sciences. Nul doute que cet auteur ravira nos adolescentes avides de lecture et de rencontre.

Foule au premier marché fermier de Lévis St Nom

Le 28 mars, même le soleil était au rendez-vous du premier marché fermier organisé à Lévis St Nom par l'association « Un village pour y vivre ».

Miel, poulet, terrine, bière et autres denrées ont été proposés par des commerçants des environs de Lévis.

« Nous ne pensions pas qu'il y aurait tant de monde » précise la propriétaire de la ferme des Fanon qui s'est trouvé dévalisée dès 10h. « Nous reviendrons avec plaisir et avec plus de stock » renchérit le vendeur de bière de Bonnelles.

En effet l'affluence était telle que certains commerçants se sont trouvés vite à cours de produit.

La manifestation s'est prolongée à l'intérieur de la salle polyvalente par un déjeuner dégustation proposé par les membres de l'association.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochain marché fermier qui aura sans doute lieu le **19 septembre**.



UFC Que Choisir Législations automobiles en Europe

Les vacances approchent, et certains d'entre vous pensent visiter l'Europe.

Franchir une frontière n'a jamais été aussi simple, mais peut attirer pas mal de déconvenues ! L'Europe automobile n'est pas encore d'actualité !

Quelques exemples : (sans parler des limitations de vitesse propres à chaque pays, mais généralement bien indiquées) :

Espagne : obligation d'avoir 2 triangles de pré-signalisation (un devant et l'autre derrière le véhicule, à 50 mètres) ;

Allemagne : depuis le 01/03/2007, certains centres villes ont un accès strictement réglementé (Umweltzone) et nécessitent la présence d'une vignette fonction du taux d'émission de gaz polluants émis par votre voiture (groupes 2,3 ou 4) - Pour obtenir un tel macaron, il convient de s'adresser soit auprès de :

- la «Zulassungbehörde» (équivalent de notre préfecture française);

- les «Landesrecht»;

- les Pruforganisation – DEKRA ; Technische ÜberwachungsVerein (TUV) (équivalents de nos centres de contrôle technique)

qui seront en mesure de livrer toutes les informations quant aux documents exigés ;

Suisse : obligation d'apposer sur le par brise (et sur sa caravane !) une vignette (annuelle) pour avoir le droit d'utiliser, non seulement les autoroutes comme il est commun de le dire, mais tout ouvrage d'art dont la construction a coûté cher et signalé par un panneau (ponts, tunnels, tronçons de voies rapides, etc.) ;

Autriche : obligation d'apposer sur le par brise une vignette (10 jours – 1 mois – 1 an) pour avoir le droit d'utiliser les autoroutes et les voies rapides ;

- Pour obtenir ces vignettes, se renseigner à la douane, bureaux de poste, garages et stations services

- ou les commander par avance sur un site d'automobile club proche des frontières tel que :

<http://www.automobileclub.org/site/sedeplacer/vignettes/index.php>



La comédie Lévisienne présentera :
«Les Copines» de Pierre Chesnot,
vendredi 5 juin et samedi 6 juin à 20h30 ; le dimanche 7 juin à 15h

Un écrivain est plongé dans l'élaboration de son nouveau roman. Mais les amies de sa femme viennent inopinément perturber sa tranquillité...

Notez également sur votre agenda :

- Dimanche 21 mai à 15h, concert de fin d'année des élèves de piano. Un petit buffet convivial clôturera l'après midi.

- Dimanche 28 juin à 16h, spectacle des «Duos de F2L».

Avis aux adhérents F2L : N'oubliez pas de nous transmettre les bulletins de réinscription aux cours, pour la saison 2009/2010, avant le 30 juin, vous bénéficierez ainsi d'une réduction.

Prenez date : Lévis met les petits plats dans les grands

Le samedi 19 septembre, Lévis passe à table.

Avec le soutien de la commune, les associations lévisiennes vous mijotent pour l'automne une fête placée sous le signe de la gourmandise. L'art culinaire sera mis à toutes les sauces avec au menu, des animations créatives, culturelles, sportives et ludiques pour petits et grands.

Prochainement dans vos assiettes, la recette détaillée des festivités et un appel à volontariat car nous devons tous mettre la main à la pâte pour faire bouillir la marmite !



Crapauds

Le nombre total de crapauds menés vers l'étang par l'équipe technique s'élève à 1506. La migration a été retardée de 15 jours en raison du froid.

Conférences aux Archives Départementales

Deux derniers exposés : Les objets déplacés et Les défenses d'une seigneurie médiévale. Les prochains, toujours à 19H : Tabellionage et notariat au XVIe siècle (12 mai), La cartographie, un outil administratif subversif sous l'Ancien Régime (9 juin). Avis aux amateurs !

Sortie à Etampes le vendredi 24 avril

Nous étions 18 pour la visite de cette Ville Royale, effectuée dans le matin. Le nombre et la qualité des monuments sont dus à sa prospérité au cours des siècles. Après un excellent déjeuner dans la plus ancienne des maisons (Les Piliers) nous avons fait le circuit

des moulins. Etampes alimentait Paris avec la farine issue du blé de la Beauce qui l'entoure. Les 3 rivières qui bordent la ville activaient une cinquantaine de moulins ! Avec un soleil radieux, la sortie a eu un franc succès, ce qui permet de reprendre la formule «vaut le voyage».

Le 6 juin visite d'un parc ou jardin qui reste à déterminer.

à augmenter ses dépenses réelles d'équipement d'au moins un euros en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008.

Décisions du maire

Une étude de sol dans le cadre de l'étude menée pour les travaux à l'école a été confiée à l'entreprise SAGA pour un montant de 6 446,44 euros TTC.

La mission de contrôle technique pour les travaux d'extension et d'adaptation de l'école des sources a été confiée à BTP consultants pour un montant de 8090,94 € TTC.

Questions diverses

La fête de l'automne aura lieu le 19 septembre prochain. La commission culture animation travaille sur ce projet en étroite collaboration avec les associations. Elle travaille également sur la

question de la pérennité du Comité des Fêtes sous sa forme associative.

La fête du printemps organisée conjointement par l'association la Récré et « Les Petits Câlines » de la Caisse des Ecoles aura lieu le 21 mars prochain.

Madame RIBAUTL rencontrera le Maire de la Bastide de Lévis le 14 avril prochain et ramènera un reportage vidéo sur la commune qui sera diffusée lors d'une animation du CCAS.

Conseil municipal du 29 avril 2009

Jury d'assises 2010

Un tirage au sort est effectué pour la liste préparatoire des jurés d'assises.

Remboursements prestations médicales des agents territoriaux

Les termes de la convention relative au rem-

boursement des honoraires des médecins et des frais de déplacement des membres de la Commission Interdépartementale de Réforme est approuvée.

Plan de prévention des risques technologiques Le conseil émet un avis favorable sur les modalités de la concertation prévues par le projet d'arrêté préfectoral de prescription du plan de prévention des risques technologiques pour les établissements TRAPIL et Raffinerie du Midi sur le territoire de Coignières.

Sécurité routière

Le projet des travaux de sécurité routière aux abords de l'école des Sources et de la salle polyvalente estimés à 8 625,90 euros HT est validé. Une subvention est sollicitée du Conseil général au titre du programme d'aide aux communes de moins de 10 000 habitants.

Questions diverses

Travaux église : A titre exceptionnel, une demande de réaffectation de la somme non utilisée a été adressée au Département et à la Région pour des travaux complémentaires portant sur les plâtres intérieurs du plafond de l'Eglise.

Les élections européennes se tiendront le 7 juin prochain. Le planning pour la tenue du bureau de vote est établi.

Ecole des Sources : Le maître d'œuvre a remis son APD (avant projet définitif) concernant les travaux d'extension et d'adaptation à l'Ecole des Sources.

Le Comité des Fêtes : Un nouveau Président a été nommé et un bureau a été constitué début avril.

Agenda Juin

- Vendredi 5 :** Cinema de plein air Home, Fondation Coubertin
- 5, 6, 7 :** La comédie lévissienne (F2L)
- Dimanche 7 :** Fêtes des Fermes (PNR)
- Mercredi 10 :** atelier théâtre ados, salle polyvalente
- Vendredi 12 :** Cinema de plein air Le renard et l'enfant, Maison Louis Carré
- Dimanche 21 :** audition de piano par les élèves (F2L)
- Samedi 27 :** Fête de l'école la Récré
- Dimanche 28 :** Finale du tournoi interne (Tennis Club)
- Dimanche 28 :** Les « duos » de F2L

Juillet

- lundi 13 :** Fête nationale Yvette

«Les Rendez-vous nature des Yvelines» en 2009

- Samedi 23 mai** • Découverte des insectes pollinisateurs sur le site départemental de la prairie de La Minière Guyancourt
- Samedi 30 mai** • Sortie découverte de la faune et de la flore du Bois départemental de Champfaillé et de l'Etang du moulin Milon-la-Chapelle
- Samedi 30 et dimanche 31 mai** • Courses de VTT dans la Forêt départementale de Méridon et dans le Bois départemental des Grands Bois Chevreuse et Morainvilliers
- Samedi 6 juin** • Initiation à la reconnaissance des champignons en Forêt départementale des Tailles d'Herbelay Aigremont
- Samedi 6 juin** • Visite découverte des oiseaux et de la flore de la Forêt départementale de Ronqueux Bullion
- Dimanche 14 juin** • Circuit découverte en train des paysages de la Vallée de Seine Mantes-la-Jolie
- Dimanche 14 juin** • Balades contées au Parc départemental de la Boucle de Montesson Montesson
- Samedi 20 juin** • Visite découverte des insectes sur le site départemental de la prairie de La Minière Guyancourt
- Samedi 20 juin** • Parcours découverte de la flore en Forêt départementale de Sainte-Apolline Plaisir
- Mercredi 24 juin** • Course d'orientation pédestre en Forêt départementale de Méridon Chevreuse
- Samedi 27 juin** • Découverte et observation des oiseaux nicheurs du Bois départemental de Rochefort Rochefort-en-Yvelines
- Dimanche 5 juillet** • Parcours découverte du Bois départemental de Rochefort Rochefort-en-Yvelines
- Du 5 au 10 juillet** • Grande randonnée équestre des châteaux en Yvelines

Nouveau : le Passeport biométrique

Le département des Yvelines a mis en place le passeport biométrique. C'est un document d'identité et de voyage hautement sécurisé incluant un composant électronique où sont enregistrés l'état civil, la photo et les empreintes digitales numérisées du titulaire.

Où faire les demandes ?

La Mairie de Lévis Saint Nom ne peut plus prendre les demandes de passeport. Désormais, les demandes pourront être déposées dans n'importe quelle des 2000 communes françaises équipées et ce quel que soit votre lieu de domicile. A proximité de Lévis les communes d'Elancourt, Maurepas, Montigny-le-Bretonneux, Rambouillet, Saint-Rémy-les-Chevreuse, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Trappes, Versailles, Viroflay pourront prendre les demandes et délivrer ce nouveau passeport.

Les pièces à fournir

Ce sont les mêmes que celles demandées auparavant (voir le site internet des Services de l'Etat : www.yvelines.pref.gouv.fr rubrique Vos démarches / Passeports).

Les photographies pourront être prises

directement en mairie lors du dépôt de la demande. Toutefois, vous pourrez amener vos photos d'identité qui devront être conformes aux exigences réglementaires

Les empreintes

Huit doigts seront numérisées lors de la demande en mairie. Le bénéficiaire du passeport devra impérativement être présent lors du dépôt. Les enfants de moins de 6 ans sont dispensés de cette opération.

Délivrance

Un SMS vous avertira de sa mise à disposition en mairie. Aucune procuration ne sera acceptée. Le passeport sera obligatoirement délivré à la mairie du lieu de dépôt.

Durée de validité

Le passeport est valable 10 ans pour un majeur et 5 ans pour un mineur.

Coût

Le passeport biométrique coûtera 89 euros, 45 euros pour les mineurs de 15 ans et plus et 20 euros pour les mineurs de moins de 15 ans.

Et la carte nationale d'identité ?

Rien ne change, les demandes sont tou-

Pré plainte en ligne

Vous êtes victime d'un vol, d'une dégradation, d'une escroquerie de vos biens commis par un auteur inconnu et vous disposez d'un accès Internet : Connectez vous au site de pré-plainte en ligne <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>.

Dès votre pré-plainte effectuée, les services de police ou de gendarmerie (selon votre lieu d'habitation) vous contacteront pour vous proposer un rendez-vous (selon vos disponibilités) qui permettra d'enregistrer votre plainte.

Les avantages de la pré-plainte :

- Gain de temps pour la victime qui de son domicile remplit le formulaire
 - Choix du lieu de confirmation de la plainte et de l'horaire du rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie
- Il est important de veiller à préserver les traces et indices qui pourront être exploités par les enquêteurs
- Seule la signature du document au commissariat ou à la gendarmerie vaut dépôt de plainte.

Inscription en université

Vos enfants pourront s'inscrire à l'université dès qu'ils auront obtenu les résultats du baccalauréat au mois de juillet. Cependant il est souhaitable d'effectuer une préinscription (saisie des vœux) par internet dès à présent. Pour toute information, s'adresser au rectorat de l'académie.

Vos travaux de printemps et d'été

Vous allez certainement profiter des beaux jours pour faire des travaux dans votre maison ou votre jardin. Nous vous rappelons qu'une grande partie des travaux extérieurs sont soumis à déclaration préalable ne mairie. Prenez le temps de vous renseigner en mairie et de vous mettre en conformité administrative.

Traitement des déchets médicaux

Question sur les conditions de collecte et traitement des déchets médicaux (seringues pour traitement contre le diabète notamment) est d'un intérêt général. Voici les dispositions spécifiques qui s'appliquent pour ce type de déchet :

- les déchets doivent être conditionnés par l'utilisateur dans les boîtes jaunes de collectes distribuées par les pharmacies,

- la collecte est organisée par le SIC-TOM de Rambouillet en points d'apports volontaires dans des conteneurs spécifiques disponibles en déchetteries. Il n'y a pas de collecte en porte à porte pour ce type de déchets qualifiés de dangereux,
- le traitement (destruction par incinération spécifique) est pris en charge par la collectivité.

Etats civils

Naissances

Lou RICHEFEU le 2 mars 2009

Nina Ghislaine SACHET le 12 mai 2009

Le coin du jardinier

En mai, après les fameux « saints de glace », la douceur s'installe sur le jardin. Au potager les taches s'accumulent car il faut butter les pommes de terre et les haricots, planter les tomates, les cornichons, les courges, les courgettes et les melons ... Au verger c'est un peu la pause si ce n'est juste d'éclaircir les fruits des arbres trop chargés. Mais comme d'habitude et pour respecter la place réservée à l'article nous nous focalisons sur le jardin d'agrément, balcons et terrasses.

Voici donc les principaux gestes à réaliser dans les prochaines semaines :

Semer en pleine terre les annuelles comme les capucines, tournesols, soucis, oeillets d'Inde, lin rouge, belles de jour et de nuit, cosmos, soucis, centaurees, bleuets, nigelles ... et bien d'autres. Certaines bisannuelles comme les giroflées, digitales et pensées seront également à semer mais pour être repiquées en septembre et fleurir l'année prochaine.

Planter de bulbes d'été comme les dahlias, tigridas, cannas et glaïeuls en les échelonnant de manière à étaler les floraisons. Mettre les plantes de massifs d'été telles les géraniums, fushias et bégonias.

Ajouter éventuellement des vivaces dans les rocailles, le long des allées ou dans des massifs. Nous reparlerons de l'intérêt de ces plantes ultérieurement car en plus de leur beauté elles présentent une facilité et une simplicité d'utilisation remarquable.

Couper les fleurs fanées de printemps comme les tulipes, jonquilles, jacinthes et narcisses. Attention il faut laisser sécher complètement le feuillage de ces plantes pour qu'elles reconstituent leur force pour l'année suivante. Eliminer aussi les fleurs de rhododendrons, pivoines et camélias. Laisser aussi les muscaris monter en graines car en se multipliant ils seront du plus bel effet en masse l'année suivante.

Tailler les rejets des rosiers car ces gourmands poussant sous la greffe affaiblissent les pieds principaux. Surveiller principalement l'oïdium, la maladie des tâches noires, et aussi les pucerons.

Pailler les pieds des rosiers avec du compost « fait maison », du fumier, de la paille de lin. Attention, ne pas mettre d'écorce de pin car les rosiers détestent ça.

S'occuper du gazon : traiter les gazons contre les mousses avec du sulfate de fer en faisant attention de ne pas toucher les terrasses et ne pas les tacher. Tasser le jeune gazon au rouleau ou éventuellement marcher dessus pour l'aider à s'enraciner. Tondre, rouler et arroser en fonction des besoins. Effectuer un désherbage sélectif si des mauvaises herbes comme les pissenlits ou plantains envahissent la pelouse.

Multiplier certaines plantes par marcottage (chèvrefeuilles, glycine, clématites...) ou par bouturage (hortensias, lilas et de nombreuses plantes vivaces).

Pincer les touffes de chrysanthèmes, d'ester et de phlox pour assurer une meilleur ramification et ainsi une floraison plus abondante.

tailler juste après la floraison les arbustes à floraison de premier printemps comme les forsythias, lilas, groseilliers à fleurs, cognassiers du japon, genêts à balais et ceanothus caducs.

Sur vos balcons :

Mettre dans vos jardinières, bien sur, des géraniums, des verveines, des surfinias et des fushias mais aussi des oeillets, des anthémis, bégonias tubéreux, freesias et dahlias nains. Pensez éventuellement, si vous pouvez le protéger l'hiver, à un beau laurier rose (ou rouge) dans une grosse potée en terre cuite.

Vous pouvez aussi créer des paniers suspendus remplis de pétunias, surfinias, capucines, impatiens, fushias et bégonias. Bon jardinage et à bientôt

Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom

Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr

E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h

et de 14 h à 17 h 30

Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h

Samedi de 10h à 12 h (Etat civil seulement)

